

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# Haut-Jura Saint-Claude



13 bis Boulevard de la République  
39200 SAINT-CLAUDE

03 84 45 89 00  
contact@hautjurasaintclaude.fr  
www.hautjurasaintclaude.fr

## NOTE EXPLICATIVE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

NOTE EXPLICATIVE | Conseil communautaire | 2 Mars 2022

Conseil communautaire | 2 Mars 2022

## 5. Finances

### 5.1. Approbation des comptes de gestion 2021 : budget général, budgets annexes et budget spécial ASF

**Rappel :** Le trésorier établit un compte de gestion par budget voté : budget principal et budgets annexes. Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- Une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité),
- Le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion). Ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. La production annuelle des comptes est une charge de fonction et une obligation d'ordre public.

Après avoir examiné les comptes de gestion du budget général, des budgets primitifs annexes de l'activité économique, de la ZA Chambouille à Molinges, du SPANC, du budget Maisons de santé, du budget ADS, du budget MOBILITES, du budget Office de Tourisme, des budgets des lotissements : Les Orchidées – Avignon-Lès-Saint-Claude, Fontaine Benoit – Molinges, Le Monceau – Villard Saint Sauveur, En Poset – Chassal et du budget spécial de l'ASF, des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des mandats, dressés par le receveur et accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant l'exactitude et la concordance des documents, il est proposé au conseil communautaire d'approuver les comptes de gestion présentés par le trésorier et ce pour l'ensemble des budgets.

### 5.2. Approbation des comptes administratifs 2021 : budget général et budget annexes

Pour mémoire, nous disposons de 12 budgets :

Le budget général, le budget Activités Economiques, le budget ZA Chambouille, le budget SPANC, le budget Maisons de santé, le budget ADS, le budget Mobilités, le budget Offices de Tourisme et les budgets des lotissements : Les Orchidées – Avignon les Saint Claude, Fontaine Benoit – Molinges, Le Monceau – Villard Saint Sauveur, En Poset – Chassal.

La vision consolidée des mouvements budgétaires hors opérations d'ordre, hors budget spécial ASF, y compris reports antérieurs est la suivante :

	BUDGET GENERAL		BUDGETS ANNEXE SANS ASF		TOTAL		Résultat
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
FONCTIONNEMENT	13 113 001,22	14 838 105,68	1 862 772,15	2 869 144,36	14 975 773,37	17 707 250,04	2 731 476,67
INVESTISSEMENT	3 879 228,31	3 199 668,16	4 695 143,74	2 694 189,66	8 574 372,05	5 893 857,82	-2 680 514,23
TOTAL	16 992 229,53	18 037 773,84	6 557 915,89	5 563 334,02	23 550 145,42	23 601 107,86	50 962,44
RESULTAT GLOBAL	1 045 544,31		-994 581,87		50 962,44		

#### 1.1.1. GENERAL

Toutes opérations confondues, le budget général fait apparaître :

- Un excédent global de fonctionnement pour 2021 de 919 310.73 €. Ce qui porte l'excédent cumulé à 1 725 104.46 €.
- Un excédent d'investissement pour 2021 de 479 401.55 €. Ce qui porte le déficit cumulé à 679 560.15 €.

- Soit un résultat net global de 1 045 544.31 €

#### 1.1.1.1. Les dépenses de fonctionnement

**Le chapitre 011 « charges à caractère général »** d'un montant de 1 072 633.11 € représente 8.18% des dépenses de fonctionnement (8.65% en 2020). Ce chapitre baisse de 62 967.53 € par rapport à 2020 dû essentiellement à des transferts de charges qui sont affectés sur le nouveau budget office de tourisme.

Le chapitre 011 regroupe les dépenses courantes de l'institution : les fluides, les acquisitions de matériel courant, entretien des matériels, prestations de services.

**Le chapitre 012 « Frais de Personnel »** qui se monte à 2 592 190.19 € en 2021, représente 19.77% (21.92 % en 2020) des dépenses de fonctionnement. Ce chapitre baisse de 286 027.41 € en raison de la sortie de la masse salariale de l'office de tourisme qui est intégré à son propre budget 354 695.18 € pour rappel.

**Le chapitre 014 « atténuations de produits »** d'un total de 4 179 600.81 €, regroupant les attributions de compensation et le Fonds de Péréquation Intercommunal, représente 31.87% (33.37 % en 2020) des dépenses de fonctionnement. Il est à noter l'effondrement du FPIC une entreprise spécialisée en fiscalité sera missionnée.

Pour Mémoire :

FPIC-Encaissements										
période	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
compte: 73223	54 846,00	79 893,00	118 039,00	181 694,00	218 122,00	201 334,00	201 045,00	196 037,00	100 547,00	0,00
évolution n-1		25 047,00	38 146,00	63 655,00	36 428,00	-16 788,00	-289,00	-5 008,00	-95 490,00	-100 547,00
FPIC-Prélèvements										
période	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
compte: 739223	0,00	8 574,00	24 063,00	41 642,00	110 871,00	172 873,00	195 371,00	112 529,00	149 592,00	155 419,00
évolution n-1		8 574,00	15 489,00	17 579,00	69 229,00	62 002,00	22 498,00	-82 842,00	37 063,00	5 827,00
SOLDE FPIC	54 846,00	71 319,00	93 976,00	140 052,00	107 251,00	28 461,00	5 674,00	83 508,00	-49 045,00	-155 419,00
		16 473,00	22 657,00	46 076,00	-32 801,00	-78 790,00	-22 787,00	77 834,00	-132 553,00	-106 374,00

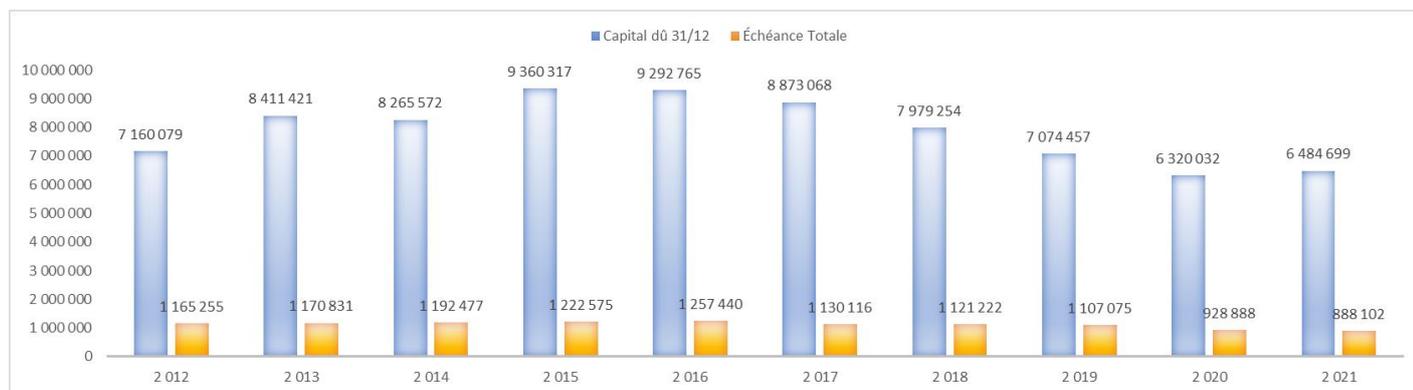
**Le chapitre 65 « autres charges courantes »** d'un montant de 4 236 248.23 € représente 32.30% (28.49% en 2020) des dépenses de fonctionnement, il augmente de 494 918.66 € du essentiellement aux contributions des budgets Mobilités et Office de Tourisme

Ce chapitre compte notamment :

- Le contingent incendie à hauteur de 895 800 € (+ 3 875 € par rapport à 2020),
- La participation au SICTOM à hauteur de 1 771 770 € (+ 39 120 € par rapport à 2020),
- La participation au SMAAHJ pour 132 078.35 € (- 7 081.78 € par rapport à 2020)
- La participation au PNR pour 41 022 € (- 1 170 € par rapport à 2020)
- La cotisation GEMAPI versée au PNR 2021 pour 146 104 €
- La contribution au budget de fonctionnement de l'Atelier des Savoir Faire à hauteur de 180 000 €
- La contribution au budget de fonctionnement de Office de tourisme à hauteur de 305 000 €
- La contribution au budget de fonctionnement de Mobilités à hauteur de 263 000 €
- La contribution au budget zones d'activités économiques à hauteur de 236 600 €
- Le versement de subvention au titre de l'animation du territoire de 49 426 €

**Le chapitre 66 « charges financières »** d'un montant total de 150 379.04 € en 2021 contre 172 859.79 € en 2020. Il correspond aux intérêts des emprunts contractés et aux intérêts de la ligne de trésorerie. Nous pouvons noter une baisse des intérêts de 22 480.75 €.

Année	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
Capital dû 31/12	4 841 146,41	7 160 079,28	8 411 421,25	8 265 571,91	9 360 316,66	9 292 765,00	8 873 067,84	7 979 254,44	7 074 457,16	6 320 031,88	6 484 699,26
Remboursement	491 522,63	928 070,95	834 365,00	836 418,45	899 240,53	937 749,73	919 697,20	893 813,29	904 797,00	754 425,28	735 332,62
Paiement Intérêts	195 797,12	237 183,78	336 465,50	356 058,49	323 334,48	319 689,93	210 418,77	227 408,58	202 278,16	174 462,44	152 769,49
Échéance Totale	687 319,75	1 165 254,73	1 170 830,50	1 192 476,94	1 222 575,01	1 257 439,66	1 130 115,97	1 121 221,87	1 107 075,16	928 887,72	888 102,11



**Le chapitre 67 « charges exceptionnelles »** qui se monte à 146 102.19 €, comprend notamment l'aide immobilière versée en 2021 pour un montant 86 826.22 € et l'aide économique au titre du fonds régional des territoires pour un montant de 56 150 €.

**Le chapitre 68 « dotations aux amortissements et aux provisions »** qui se monte à 26 702.12 €, correspondent aux créances douteuses.

**Le chapitre 042 « opérations d'ordre entre section »** pour un montant de 709 145.53 € représente 5.41% des dépenses de fonctionnement, se compose uniquement de la charge d'amortissement.

#### 1.1.1.2. Les recettes de fonctionnement

**Le chapitre 002 « Résultat de fonctionnement reporté »** pour un total de 805 793.73 € représente 5.43% des recettes de fonctionnement.

**Le chapitre 013 « atténuation de charges »** se monte à 146 895.28 € et représente 0.98% des recettes de fonctionnement. Ce chapitre enregistre les remboursements des frais de personnel suite aux arrêts maladie.

**Le chapitre 70 « produits domaniaux et recettes tarifaires »** est réalisé à hauteur de 403 844.16 € et représente 2.72% en 2021 contre 2.17% en 2020), on constate une augmentation de 73 544.64 €

Elle se décompose comme suit :

- Les recettes du conservatoire, à hauteur de 59 103.29 € (29 996.85 € en 2020),
- Les recettes du musée à hauteur de 43 685.30 € (19 679.42 € en 2020)
- Les recettes des médiathèques à hauteur de 15 967.38 € (10 085.55 € en 2020).
- Les recettes des activités d'hiver : ski nordique et chiens de traineaux, de 248 890.02 € en 2021 (129 583.50 € en 2020).
- Les recettes du centre nautique à hauteur de 15 721.50 € en 2021 (17 585.56 € en 2020).
- Les recettes Diverses de refacturations (taxe foncière, heures damages, charges copropriétés) à hauteur de 19 892.76 €

**Le chapitre 73 « impôts et taxes »** a été exécuté à hauteur de 9 478 846.98 € en 2021 contre 10 133 049.71 € en 2020. Il représente 63.88% (66.66% en 2020) de nos recettes de fonctionnement, il enregistre une baisse de 654 202.73 € (rappel baisse de 2020 354 659.41 €).

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
73111 - Impôts directs locaux	6 527 281,00	5 313 592,00	6 839 003,00	5 263 243,00	5 303 265,00	5 246 988,00	5 598 110,00	5 859 449,00	6 501 752,00	6 302 310,00	2 878 545,00
73112 - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entrepris	0,00	993 340,00	496 668,00	1 075 379,00	1 040 206,00	995 830,00	1 053 690,00	1 119 479,00	1 227 185,00	1 132 856,00	1 096 924,00
73113 - Taxe sur les Surfaces Commerciales	0,00	115 907,00	48 290,00	134 819,00	132 984,00	135 590,00	157 039,00	128 857,00	146 392,00	148 035,00	132 553,00
73114 - Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de R	0,00	136 164,00	68 082,00	144 679,00	152 374,00	157 559,00	163 380,00	163 887,00	176 846,00	169 409,00	170 675,00
7331 - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et	1 785 132,00	1 772 525,00	886 260,00	1 783 418,00	1 807 576,00	2 057 974,00	2 064 280,00	1 883 260,00	1 870 448,00	1 882 996,00	1 924 476,00
7346 - Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00						50 000,00		80 710,00	125 525,00	123 674,00
7382 - Fraction de TVA	0,00										2 803 686,00
7318 - Autres impôts locaux ou assimilés	258 631,00	415 249,00	403 168,00	302 373,00	0,00	0,00					71 507,00
73221 - FNGIR	128 937,00	137 736,00	176 661,00	176 661,00	176 661,00	176 661,00	176 661,00	176 471,00	176 606,00	176 606,00	176 606,00
73223 - Fonds de péréquation ressources communale	0,00	54 846,00	79 893,00	118 039,00	181 694,00	218 122,00	201 344,00	201 045,00	196 037,00	100 547,00	0,00
7323 - Reversement du prélèvement de l'Etat sur le P	0,00						0,00				
7328 - Autres fiscalités reversées	150 744,00								0,00		
7362 - Taxes de séjour	16 209,68	29 273,83	53 651,68	44 797,04	59 217,01	39 790,66	68 041,10	20 130,77	89 858,75	71 100,99	78 329,61
73211 - Attribution de compensation	22 826,66	19 816,00	19 816,00	19 816,00	19 816,00	19 816,00	19 816,00	20 974,15	21 871,37	23 664,72	21 871,37
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 889 761,34</b>	<b>8 988 448,83</b>	<b>9 071 492,68</b>	<b>9 063 224,04</b>	<b>8 873 793,01</b>	<b>9 048 330,66</b>	<b>9 502 361,10</b>	<b>9 623 552,92</b>	<b>10 487 706,12</b>	<b>10 133 049,71</b>	<b>9 478 846,98</b>

**Le chapitre 74 « dotations et participations »** d'un montant total réalisé en 2021 de 3 422 976.43 € contre 2020 de 2 766 635.37 €. Ce chapitre enregistre essentiellement les dotations de l'état intercommunalité et de compensation ainsi que les subventions. Il augmente de 656 341.06 €.

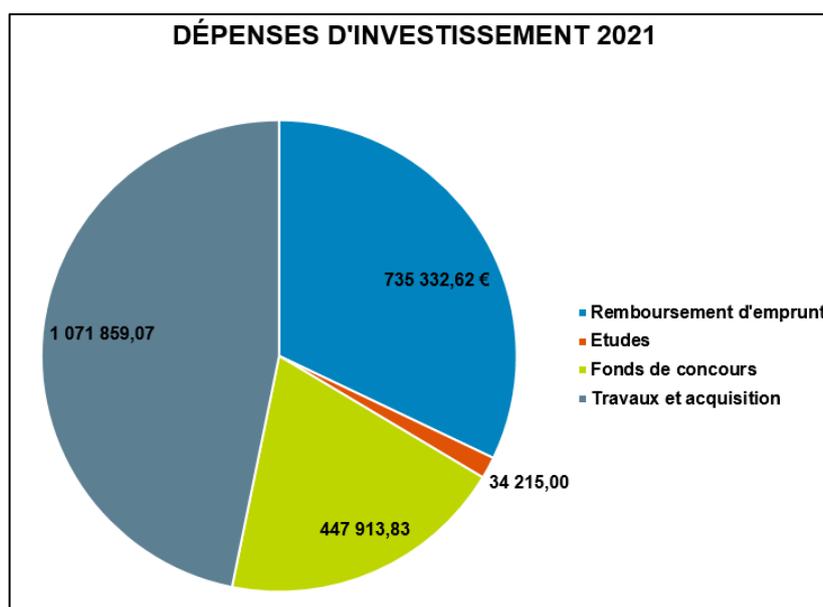
**Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante »** a été réalisé à hauteur de 78 566.02 € contre 63 185.29 € en 2020 et correspond aux revenus des loyers de la communauté de communes.

**Le chapitre 77 « produits exceptionnels »** se monte à 71 396.99 €

**Le chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections »** réalisé à hauteur de 429 786.09 € contre 434 208.90 € en 2020. Il correspond à l'amortissement des subventions, somme qui se retrouve en dépenses d'investissement.

#### 1.1.1.3. Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement, hors opération d'ordre et résultat antérieur pour l'année 2021 s'élèvent à 1 553 987,90 € pour les acquisitions et constructions et 735 332.62 € pour le remboursement de la dette :



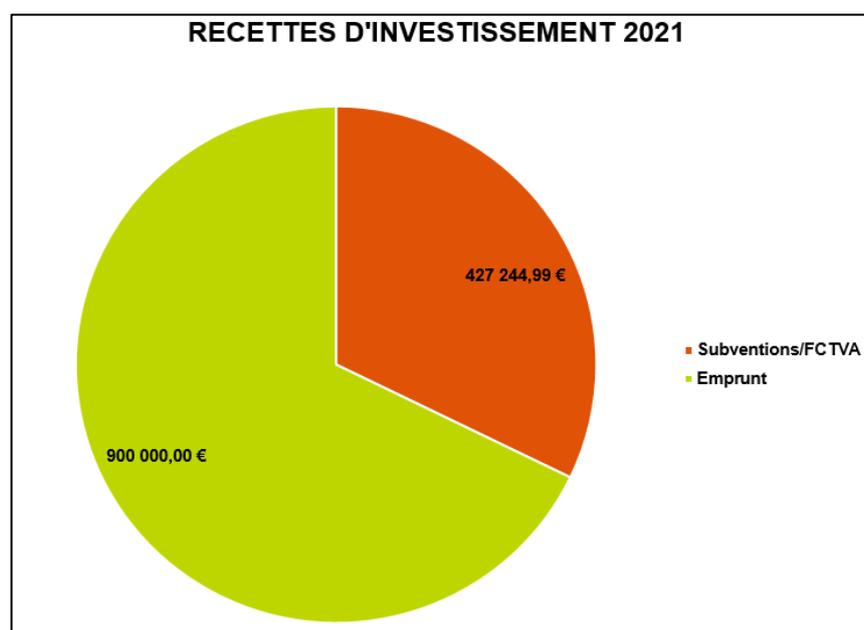
- Travaux et acquisitions :
  - 258 370,94 € : SERVICE TECHNIQUE / acquisition bâtiment BESSARD
  - 243 558,66 € : STADE EDOUARD GUILLON / travaux rénovation vestiaire
  - 88 400,00 € : OT LAJOUX / participation rénovation bâtiment
  - 84 865,32 € : MUSEE / travaux bâtiment dont équipement éclairage LED
  - 56 930,84 € : MOBILITE / acquisition Vélos et Voiture autopartage
  - 51 698,08 € : PISCINE / rénovation piscine pour ouverture 2021
  - 40 000,00 € : MUSEE / acquisition double banc LILIAN BOURGEAT
  - 37 513,71 € : GYMNASSE DU PLATEAU / travaux bâtiment dont réfection terrain de tennis
  - 28 826,40 € : PDIPR / travaux divers et cascade des combes
  - 24 099,75 € : CONSERVATOIRE / travaux bâtiment
  - 21 102,34 € : CONSERVATOIRE / achat instruments de musique -orchestre à l'école
  - 17 090,55 € : MUSEE / billetterie
  - 15 305,53 € : NORDIQUE / matériel
  - 13 650,00 € : TAXE DE SEJOUR / logiciel
  - 13 575,89 € : PISCINE / construction piscine couverte

- 11 255,44 € : 13 BIS / aménagement installation général et achat mobilier
  - 9 650,22 € : OT / agencement installation - mobilier
  - 8 893,04 € : OT / billetterie
  - 8 556,53 € : LACUZON / travaux bâtiment
  - 7 603,61 € : AIRE DES GENS DU VOYAGE / réfection sanitaire
  - 7 584,90 € : CARNOT - REHABILITATION DES ATELIERS
  - 6 896,16 € : INFORMATIQUE / matériel
  - 6 110,19 € : COMMUNICATION / matériel
  - 5 114,76 € : GYMNASE VAL DE BIENNE / travaux bâtiment
  - 2 632,80 € : SICTOM / implantation de conteneur semi enterré
  - 2 573,41 € : DIVERS
- Fonds de concours :
    - 389 380,00 € : HAUT DEBIT / Co-financement du réseau très haut débit
    - 31 916,83 € : COMMUNES / mesure covid plan de soutien aux communes
    - 20 617,00 € : MESURE COVID FRT FOND DE SOLIDARITE ECONOMIQUE
    - 6 000,00 € : ECONOMIE / titre de participation BATIFRANC
  - Études :
    - 21 225,00 € : EAU ET ASSAINISSEMENT / frais de transfert de compétences
    - 7 590,00 € : BORNE AU LION / frais étude voie communal n°7
    - 5 400,00 € : CANYONING / frais étude

Le report déficitaire 2020 est de 1 158 961.70 €.  
 Les opérations d'ordre sont de 429 786.09 €.

#### 1.1.1.2. Les recettes d'investissement

Les recettes réelles d'investissement, hors opération d'ordre et résultat antérieur pour l'année 2021 s'élèvent à 1 327 144,99 € :



- Subventions :
  - 162 127,79 € : FCTVA / Préfecture
  - 43 294,50 € : STADE / Préfecture - DETR travaux vestiaires stade Edouard GUILLON
  - 39 795,23 € : EGLISE DE LA RIXOUSE / participations des communes - restauration de la toiture
  - 37 340,00 € : MUSEE / Fondation de France - travaux éclairage LEDS
  - 26 257,20 € : TEPOS / ADEME - programme TEPOS - 2017 / 2020
  - 24 752,39 € : MUSEE / Préfecture - DETR travaux éclairage LEDS
  - 22 482,00 € : STADE / Région - travaux vestiaires stade Edouard GUILLON
  - 10 500,00 € : MUSEE / Région - acquisition sculpture RICHIER
  - 10 000,00 € : MUSEE / DRAC - acquisition double banc LILIAN BOURGEAT
  - 10 000,00 € : MUSEE / Fondation de France - acquisition double banc LILIAN BOURGEAT
  - 8 475,02 € : CONSERVATOIRE / Préfecture - DETR accessibilité conservatoire

- 6 168,00 € : PDIPR / Département - plan triennal aménagement et valorisation + entretien et balisage
- 6 140,00 € : FALAISE DE PONTHOUX / Région
- 5 375,00 € : INFORMATIQUE / Région - logiciel et matériel billetterie
- 4 180,00 € : MUSEE PIPE DIAMANT / Massif du jura- étude musée de la pipe et du diamant
- 3 838,00 € : FALAISE DE PONTHOUX / Département
- 3 836,82 € : TRAVAUX MULTI SITES / Préfecture - DETR 2018
- 2 683,04 € : LES DOLINES / Préfecture - DETR

- **Emprunt :**

Un emprunt a été réalisé en décembre 2021 à hauteur de 900 000 € sur 15 ans.

Les opérations d'ordre représentent les amortissements pour un montant de 709 145.53 €

Le compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé est de 1 158 961.70 €

Le déficit d'investissement pour 2021 est de 679 560.15 €.

Le résultat net global investissement et fonctionnement confondus est de + 1 045 544.31 €.

Les restes à réaliser sont de 3 431 810 € pour les dépenses et 2 739 300 € pour les recettes soit au total une dépense de 692 510 €

### **1.1.2. BUDGET ANNEXE : ACTIVITES ECONOMIQUES**

#### 1.1.2.1. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 427 395.35 €.

- Les dépenses courantes se montent à 58 336.67 € qui se composent essentiellement du poste taxe foncière pour 38 775 € en grande partie refacturée.
- Le remboursement des intérêts d'emprunts est de 54 684.60 € en 2021 contre 84 357.78 € en 2020.
- Les amortissements sont stables 43 984.99 € pour 2021 contre 43 182.06 € en 2020.
- L'opération d'ordre de la valeur nette comptable des immobilisations cédées se monte à 268 794 €.

#### 1.1.2.2. Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 822 354.94 €.

Le revenu des loyers est de 117 120.44 € contre 104 069.42 € en 2020. Cette année aucune suspension de loyer liée aux mesures de la crise sanitaire, les loyers suspendus en 2020 ont été recouverts sur 2021.

La facturation des charges supportées par les locataires s'élève à 34 997.39 €.

Les opérations d'ordre s'élèvent à 72 887.89 €.

Le budget général a abondé à hauteur de 236 600 €, afin de de couvrir l'emprunt et de contenir le déficit. Il a également versé 86 826.22 € au budget ZAE, l'aide économique consentie aux entreprises par le budget général.

Trois ventes ont été réalisées, une cellule de l'hôtel d'entreprise du Curtillet, 2 parcelles sur la zone activités Champfrevan pour un montant de 268 794 €

Pour mémoire la soulte TADEO sera versée en 2025 (465 KE€).

#### 1.1.2.3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 144 796.87 €.

Ces dépenses incluent principalement le report d'investissement pour 1 460 268.71 € et le remboursement de la dette pour 299 544.19 €.

Les investissements se poursuivent sur la zone de Champfrevan et la zone Planchamps pour la vente des dernières parcelles représentant un montant de 273 160.32 €.

Des travaux de rénovations pour les cellules du Curtillet et de la boulangerie ont été menés pour un montant de 30 736.34 €

Les écritures d'ordre s'élèvent à 72 887.89 €

#### 1.1.2.4. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 703 185.72 €.

Elles se décomposent comme suit :

- En opérations d'ordre à hauteur de 312 778.99 €
- En l'affectation du résultat pour un montant de 269 387.02 €
- En subventions pour un montant de 118 718.29 €

Ce budget dégage :

- Un excédent de fonctionnement de 394 959.59 € qui sera affecté au 1068.
- Un excédent d'investissement de 18 657.56 € pour 2021 compte tenu du déficit antérieur, le déficit cumulé est de 1 441 611.15 €. Ce résultat doit prendre en considération que la soule des opérations de crédit-bail est inscrite à hauteur de 465 683,03 € ne sera réalisée qu'en fin de contrat et le potentiel des parcelles disponibles à la vente ainsi que deux cellules du Curtillet.
- Soit un résultat net fonctionnement et investissement confondus déficitaire de 1 046 651.56 €, et les restes à réaliser sont des dépenses de 99 894.76 €

### **1.1.3. BUDGET ANNEXE « ZONE DE CHAMBOUILLE »**

Ce budget enregistre des dépenses afférentes à des travaux de finition voirie et des travaux d'extension de viabilisation pour un montant de 28 454.60 €, ainsi que deux ventes pour un montant HT de 100 153.66 € et une subvention DETR pour 60 487.57 €

Le bilan de ces écritures est le suivant :

- Déficit de fonctionnement de 29 324.97 €
- Déficit d'investissement de 120 047.26 €

Sur la zone Chambouille 3, le lot de 22 700 m<sup>2</sup> pour un montant de 136 200 € HT soit 163 440 € TTC est réservé.

La vente sera effective en 2022. Une subvention DETR de 10 907.36 € sera versée en 2022.

Le budget sera clôturé à la fin de cette opération de vente.

La rétrocession à la commune de CHASSAL-MOLINGES des éléments d'équipement du lotissement n'a pas été réalisée à ce jour.

Rappel : Il n'y a pas d'affectation du résultat sur les budgets lotissements.

### **1.1.4. BUDGET ANNEXE : SPANC**

#### 1.1.4.1. Dépenses de Fonctionnement

Les dépenses d'un montant total de 73 341.91 € sont principalement constituées : des frais de personnel à hauteur de 37 680.45 € et des frais de prestations de services pour 29 002.32 €. Le déficit reporté est de 12 814 €

#### 1.1.4.2. Recettes de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement se montent à 57 365.15 € dont les suivantes :

- Prestations 22 023.78 €
- Refacturation des vidanges effectuées par la SARP et contrôle de bon fonctionnement par PB ASSAINISSEMENT : 35 112.73 €

A noter que dans le domaine du Service Public d'Assainissement Non Collectif, la Communauté de Communes intervient par délégation de compétence des Communes.

La gestion 2021 dégage un déficit de fonctionnement de 15 976.76 € auxquels il convient d'ajouter le déficit cumulé 2020 de 12 814 € soit un déficit cumulé de fonctionnement de 28 790.76 €.

#### 1.1.4.3. Sections d'Investissement

Aucun investissement n'a été réalisé en 2021.

Le déficit antérieur reporté est de 2 545.86 € atténué par amortissement 2021 pour 1 088.99 €.

Ce budget dégage :

- Un déficit de fonctionnement de 28 790.76 €
- Un déficit d'investissement de 1 456.87 €
- Soit un résultat net déficitaire de 30 247.63 €.

La question de la résorption du déficit reste d'actualité et devra être discutée lors d'une CLECT.

#### **1.1.5. BUDGET ANNEXE « MAISONS DE SANTE »**

Ce budget enregistre des écritures de fonctionnement qui se décomposent comme suit :

- En dépenses : 56 740.40 € d'écritures réelles, dont 22 633.66 € d'intérêts d'emprunt, des frais de fonctionnement des structures (assurance, maintenance, entretien) et des frais refacturables aux différents locataires (eau, électricité). Les écritures d'ordre consistent en la dotation aux amortissements à hauteur de 23 668.64 €.
- En recettes : 166 794.75 € d'écritures réelles dont les loyers 135 947.35 €, dont la refacturation ou les provisions de charges pour 30 847.40 € et 96 276.00 € d'amortissements de subventions.

En investissement :

- Les dépenses réelles s'élèvent à 922 013.60 €, dont 831 533.47 € de dépenses pour la construction de la Maison de Santé de Saint-Claude, 1 534.67 € de divers agencements et 88 945.46 € pour le remboursement de l'emprunt. Le déficit reporté de 2020 est de 579 104.08 €. Les écritures d'ordre correspondant aux amortissements des subventions s'élèvent à 96 276.00 €.
- Les recettes s'élèvent à 1 749 822.27 € dont 50 522.93 € de subventions pour la Maison de Santé de Saint-Claude, 23 668.64 € d'écriture d'ordre concernant les amortissements, 166 546.04 € au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés », 1 500 000 € au compte 1641, cet emprunt relais a été contracté dans l'attente du versement des subventions FNADT (240 949.78 €) -DETR (6 696.93 €) - REGION (45 245.66 €) - EUROPE (879 983.02 €) soit 1 172 875.39 €.

Le bilan des écritures 2021 est le suivant :

sans report 2020 :

- Excédent de fonctionnement de 182 661.71 €
- Excédent d'investissement de 731 532.67 €

avec report 2020 :

- Excédent de fonctionnement de 182 661.71 €
- Excédent d'investissement de 152 428.59 €

Les restes à réaliser :

- Dépenses : 31 042 €
- Recette : 1 172 875.39 €.

Le budget s'équilibrera suite à l'encaissement des subventions et aux excédents 1 507 965.69 € et suite au remboursement du prêt relais de 1 500 000 €. Néanmoins un emprunt complémentaire pour palier à la baisse de la subvention FEDER peut être envisagé.

#### **1.1.6. BUDGET ANNEXE ADS**

Ce budget enregistre en 2021 des écritures de fonctionnement et d'investissement.

Le fonctionnement enregistre des dépenses courantes à hauteur de 8 157.12 €, les frais de personnel à 99 154.35 €.

En recettes, on compte uniquement les participations des communes au coût de ce service, soit 114 400 €, et le report de l'excédent antérieur 3 873.15 €.

L'investissement enregistre des dépenses d'un montant de 14 326.19 € pour le renouvellement d'un poste informatique 1 237.99 €, la redevance du logiciel (achat étalé sur 3 ans 2020 à 2022) ainsi que les nouvelles dépenses liées à la dématérialisation pour 9 176 € et un report de 3 912.20 €.

Les recettes se composent du compte 1068 pour 3 912.20 €, des amortissements pour 1 855.60 € du FCTVA pour 203.08 € soit 5 970.88 € au total.

Le budget dégage un excédent de fonctionnement inclus report 2020 de 9 107.03 € en 2021 (7 785.35 € en 2020).

Le budget dégage un déficit d'investissement inclus report 2020 de 8 355.31 € en 2021 (3 912.20 € en 2020).

Le résultat global de l'exercice est excédentaire de 751.72 €.

Les restes à réaliser sont des recettes pour 2 600 €

### **1.1.7. BUDGET ANNEXE : OT**

Ce budget annexe Office de Tourisme Haut-Jura Saint Claude a été créé au 01/01/2021 avec une nomenclature M4 sans autonomie juridique. Suite à la dissolution de l'EPIC au 31/12/2019, les charges et recettes de l'exercice 2020 ont été englobées au budget général. Ce budget enregistre des écritures de fonctionnement uniquement et il n'existe donc pas de report de 2020. A retenir que ce budget aurait dû être modifié au 01/01/2022 et utiliser la nomenclature M14 suite à la requalification de l'office de tourisme en services publics administratifs (SPA)

#### **1.1.7.1. Dépenses de Fonctionnement**

Les dépenses d'un montant total de 475 187.88 € sont principalement constituées :

- De frais de fonctionnement incluant les achats de marchandises, éditions des catalogues, loyers, téléphone et autres charges pour 4 points d'information pour un montant de 118 386.22 €
- Des frais de personnel à hauteur de 354 695.18 €

#### **1.1.7.2. Recettes de fonctionnement**

Les recettes d'un montant total de 512 933.38 € sont principalement constituées :

- Atténuations de charges issues des produits des loyers de la poste pour 66 687.45 €
- Les ventes de marchandises et prestations de services pour 62 869.20 €
- La collecte de la taxe de séjour pour 78 329.61 €
- La subvention d'exploitation versée par le budget général pour 305 000 €

Le budget dégage un excédent de fonctionnement de 37 745.50 €

### **1.1.8. BUDGET ANNEXE : MOBILITES**

Ce budget annexe mobilités a été créé le 01/07/2021 avec une nomenclature M43 développé assujetti à la TVA suite à la prise de compétence de la LOM concernant les services publics locaux de transport de personnes. Ce budget enregistre des écritures de fonctionnement uniquement et il n'existe donc pas de report de 2020.

#### **1.1.8.1. Dépenses de Fonctionnement**

Les dépenses d'un montant total de 251 414.76 € sont dédiées uniquement aux services de transport urbain.

#### **1.1.8.2. Recettes de fonctionnement**

Les recettes d'un montant total de 334 754.05 € sont principalement constituées de la collecte du versement transport pour un montant de 71 754.05 € d'une part. Ce montant représente 3 mois de cotisations. Et d'autre part de la subvention du budget général pour 263 000 €.

A retenir, le décalage important des flux entre les recettes fiscales et les dépenses mensuelles trois mois soit 70 000 €, s'ajoute le décalage d'un remboursement de TVA au trimestre 30 000 €, ce budget possède un compte 515 d'où une avance importante de fonds et un résultat 2021 important. Une solution sera envisagée pour 2022.

Le budget dégage un excédent de fonctionnement de 83 339.29 €

### **1.1.9. BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LES ORCHIDEES »**

Ce budget enregistre une vente en 2021 pour 30 146.67 € et les frais de rétrocession de tous les équipements communs du lotissement et la chaufferie collective à la commune d'AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE pour 3 018.79 €

Le bilan de ces écritures est le suivant :

- Excédent de fonctionnement de 133 018.99 €
- Déficit d'investissement de 427 659.98 €

Il reste un lot 1 à vendre pour de 34.302,60 € TTC, soit un prix HT de 28.585,50 € pour lequel un compromis de vente est signé.

Le budget sera clôturé à la fin de cette opération de vente.

Rappel : Il n'y a pas d'affectation du résultat sur les budgets lotissements.

#### **1.1.10. BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT FONTAINE BENOIT »**

Des dépenses de travaux de voirie, réfection des trottoirs, ont été réalisées pour 22 395.65 €.

Le bilan de ces écritures est le suivant :

- Déficit de fonctionnement de 7 744.18 €
- Absence de résultat d'investissement

Une subvention DETR de 11 197.82 € sera versée en 2022.

Toutes les parcelles ont été vendues.

La rétrocession à la commune de CHASSAL-MOLINGES des éléments d'équipement du lotissement n'a pas été réalisée à ce jour.

Rappel : Il n'y a pas d'affectation du résultat sur les budgets lotissements.

#### **1.1.11. BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LE MONCEAU »**

Seul des dépenses pour l'étude obligatoire géotechnique pour 1 450 € ont été réalisées.

Le bilan de ces écritures est le suivant :

- Excédent de fonctionnement de 18 024.96 €
- Déficit d'investissement de 67 166.00 €

Il reste deux lots à vendre pour un montant de 67 166.66 € HT soit 80 599.20 € TTC qui font l'objet de deux compromis de vente. Les ventes seront effectives en 2022.

Le budget sera clôturé à la fin de cette opération de vente.

La rétrocession à la commune de VILLARD-SAINT-SAUVEUR des éléments d'équipement du lotissement n'a pas été réalisée à ce jour.

Rappel : Il n'y a pas d'affectation du résultat sur les budgets lotissements.

#### **1.1.12. BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT EN POSET »**

Aucune vente n'a été enregistrée en 2021 sur ce budget, seul des frais d'honoraires pour 624.67 € ont été enregistrés en dépenses.

Le bilan de ces écritures est le suivant :

- Excédent de fonctionnement de 213 375.05 €,
- Déficit d'investissement de 87 086.10 €.

Il reste en stock deux parcelles (côté rivière) pour un montant total de 76 000 € HT soit 91 200 € TTC qui font l'objet de deux compromis de vente. Les ventes seront effectives en 2022.

Le budget sera clôturé à la fin de cette opération de vente.

La rétrocession à la commune de CHASSAL-MOLINGES des éléments d'équipement du lotissement n'a pas été réalisée à ce jour.

Rappel : Il n'y a pas d'affectation du résultat sur les budgets lotissements.

**Les comptes administratifs présentés seront soumis à l'approbation des conseillers communautaires.**

#### 5.3. Approbation du compte administratif 2021 : budget spécial ASF

**Le fonctionnement :**

<b>Fonctionnement</b>					
<b>Dépenses</b>	<b>CA 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>CA 2021</b>	<b>Evol. / CA 2020</b>	<b>Conso. / Prév.</b>
011 - Charges à caractère général	89 544,72 €	187 710,00 €	114 290,14 €	27,63%	60,89%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	154 406,19 €	227 580,00 €	168 869,77 €	9,37%	74,20%
023 - Virement à la section d'investissement	0,00 €	25 483,27 €	0,00 €		0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 863,19 €	23 520,23 €	23 520,23 €		100,00%
65 - Autres charges de gestion courante	1,30 €	760,00 €	744,52 €		97,96%
66 - Charges financières	1 167,81 €	1 328,09 €	1 203,91 €	3,09%	90,65%
67 - Charges exceptionnelles	2 005,50 €	1 400,00 €	1 075,00 €	-46,40%	76,79%
68 - Dotations aux amortissements	0,00 €	112,36 €	112,36 €		100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>269 988,71 €</b>	<b>467 893,95 €</b>	<b>309 815,93 €</b>	<b>14,75%</b>	<b>66,21%</b>
<b>Recettes</b>	<b>CA 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>CA 2021</b>	<b>Evol. / CA 2020</b>	<b>Conso. / Prév.</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté	8 385,44 €	17 637,89 €	17 637,89 €	110,34%	100,00%
013 - Atténuations de charges	855,60 €	16 200,00 €	4 664,48 €	445,17%	28,79%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 016,06 €	21 096,06 €	21 096,06 €	10,94%	100,00%
70 - Produits des services, du domaine et vente divers	92 618,37 €	180 000,00 €	126 506,38 €	36,59%	70,28%
74 - Dotations, subventions et participations	164 113,41 €	228 720,00 €	180 286,77 €	9,85%	78,82%
75 - Autres produits de gestion courante	5 501,47 €	4 240,00 €	4 287,53 €	-22,07%	101,12%
77 - Produits exceptionnels	166,27 €	0,00 €	216,15 €	30,00%	
<b>TOTAL</b>	<b>290 656,62 €</b>	<b>467 893,95 €</b>	<b>354 695,26 €</b>	<b>22,03%</b>	<b>75,81%</b>

#### Les dépenses :

Le chapitre 011 augmente de 24 745.42 € dû à l'augmentation des charges de prestations des stages adultes et des ateliers enfants pour 15 335.58 € et des achats des articles boutiques pour 7 162.12 € supplémentaires qui se traduisent par une forte augmentation des ventes. Les efforts de gestion menés depuis 2017 aboutissent à d'excellents résultats, la reprise est remarquable malgré, un contexte sanitaire qui complique la gestion des activités proposée et qui une nouvelle fois a imposé une fermeture de l'établissement durant 4.5 mois.

Le chapitre 012 augmente de 14 463.58 € sans compter le salaire de l'agent d'entretien non pris en charge de 9 380 € qui sera régularisé sur 2022. Cette augmentation s'explique par l'embauche d'un apprenti, l'embauche d'un saisonnier et l'embauche d'un remplaçant d'un agent en congés maternité d'une période de deux mois.

#### Les recettes :

Le chapitre 013 est un poste qui varie en fonction des remboursements des absences maladies, cette année une subvention de 3 000 € est perçue pour la formation d'un apprenti.

Le chapitre 70 augmente de 33 888.01 € dû à l'augmentation des activités, prestations stages et ventes boutiques on note toutefois un recul de la fréquentation du musée dû à l'absence d'accueil de groupe scolaire et touristique.

Le chapitre 74 se compose de la subvention du budget général soit 180 000 € et du FCTVA pour 286.77 €.

Le chapitre 75, concerne uniquement les loyers de la résidence 4 285.16 €.

Le chapitre 77 enregistre une recette exceptionnelle 216.15 €.

Enfin les recettes d'ordre correspondent à l'amortissement des subventions obtenues pour la résidence d'artisans pour 21 096.06 €.

#### L'investissement :

##### Les dépenses :

Les dépenses d'investissement se montent au total à 174 720.24 € qui se décomposent comme suit :

BATIMENT PRICIPAL ASF POSE DE STORES ACCUEIL	910,76 €
BATIMENT PRICIPAL ASF REMPLACEMENT TRAPPE DE DESENFUMAGE	344,40 €
ACQUISITION MOBILIER VITRINE	1 591,00 €
ACQUISITION MOBILIER PLAQUES EMAILLEES	1 161,60 €
ACQUISITION MOBILIER MICRO CAMERA + ECRAN	2 121,33 €
ACQUISITION MOBILIER SURJETEUSE	299,00 €
ACQUISITION MOBILIER MEUBLE POUR GALERIE	35 368,00 €
ACQUISITION MOBILIER ETABLIS D'ATELIER POUR SALLE DE STAGES	510,44 €
ACQUISITION LESTS POUR CHAPITAUX	581,00 €
TRAVAUX MUR EN PIERRES SECHES	864,00 €
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE LA NOUVELLE BOUTIQUE LAZZAROTTO A SAINT CLAUDE	4 000,00 €
ACHAT LOCAUX COMMERCIAUX LAZZAROTTO ET MERCEICA	126 968,71 €
<b>TOTAL</b>	<b>174 720,24 €</b>

Le remboursement du capital de l'emprunt contracté pour la construction de la résidence d'artisan est de 10 862.14 €.

Des opérations d'ordre, amortissement des subventions, sont constatées à hauteur de 21 096.06 €.

#### Les recettes :

Les recettes d'investissement se montent à 244 375.04 € :

- 11 298.29 € FCTVA
- 3 030.02 € 1068 excédents de fonctionnement capitalisé
- 23 526.50 € subvention Région espace muséographique- solde FAB LAB - acompte billetterie - acompte étude coop terre d'artisans d'art
- 183 000 € nouvel emprunt couvrant l'achat des 2 boutiques et leur aménagement
- 23 520.23 € opération d'ordre de transfert, amortissements

Le compte administratif 2021 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 27 241.44 €, compte tenu de l'excédent antérieur de 17 637.89 €, le solde est donc excédentaire de 44 879.33 €.
- Un excédent d'investissement de 37 696.60 €, compte tenu du déficit antérieur de 3 030.02 € le solde est donc excédentaire de 34 666.58 €.
- Le résultat global de l'exercice est excédentaire de 79 545.91 €.
- Les restes à réaliser sont des dépenses de 53 200 €

#### 5.4. Affectation des résultats 2021 : budget général, budgets annexes et budget spécial ASF

Rappel de la réglementation en matière d'affectation du résultat : l'excédent de fonctionnement doit servir en priorité à couvrir le déficit d'investissement.

Budget	Résultat 2021 (si - déficit)		Résultat exercice	Reste à réaliser	Affectation	Report de Fct	Report de Inv
	Fonctionnement	Investissement					
Budget Général	1 725 104,46	-679 560,15	1 045 544,31	-692 510,00	C/1068 679 560,15	C/002 1 045 544,31	C/001 -679 560,15
Budget Zones d'Activité Economique	394 959,59	-1 441 611,15	-1 046 651,56	-99 894,76	394 959,59	0,00	-1 441 611,15
Budget Maisons de Santé	182 661,71	152 428,59	335 090,30	1 141 833,39	182 661,71	0,00	152 428,59
Budget ADS	9 107,03	-8 355,31	751,72	2 600,00	8 355,31	751,72	-8 355,31
Budget SPANC	-28 790,76	-1 456,87	-30 247,63	0,00	0,00	-28 790,76	-1 456,87
Budget Mobilités	83 339,29	0,00	83 339,29	0,00	0,00	83 339,29	0,00
Budget Office de Tourisme	37 745,50	0,00	37 745,50	0,00	0,00	37 745,50	0,00
Budget lot. Le Monceau	18 024,96	-67 166,00	-49 141,04	0,00	0,00	18 024,96	-67 166,00
Budget lot. Fontaine Benoît	-7 744,18	0,00	-7 744,18	0,00	0,00	-7 744,18	0,00
Budget lot. Les Orchidées	133 018,99	-427 659,98	-294 640,99	0,00	0,00	133 018,99	-427 659,98
Budget lot. En Poset	213 375,05	-87 086,10	126 288,95	0,00	0,00	213 375,05	-87 086,10
Budget Zone de Chambouille	-29 324,97	-120 047,26	-149 372,23	0,00	0,00	-29 324,97	-120 047,26
Budget ASF	44 879,33	34 666,58	79 545,91	-53 200,00	0,00	44 879,33	34 666,58
<b>TOTAL</b>	<b>2 776 356,00</b>	<b>-2 645 847,65</b>	<b>130 508,35</b>	<b>298 828,63</b>	<b>1 265 536,76</b>	<b>1 510 819,24</b>	<b>-2 645 847,65</b>
	<b>130 508,35</b>				<b>130 508,35</b>		